



Rapport financier de l'année 2022

Bonjour (mesdames, mesdemoiselles) messieurs, le bilan financier de l'année 2022

L'exercice 2022 a débuté le 1^{er} janvier 2022 avec un actif de 55426,89 €.

Les comptes ont été arrêtés le 31 décembre 2022 avec un actif s'élevant à 47068,94 € répartis comme suit :

Compte épargne CMDP	solde créditeur	40034,48 €
Compte courant CMDP	solde créditeur	5952,20 €
Caisse de trésorerie	solde créditeur	653,05 €
Caisse buvettes	solde créditeur	429,21 €

Les recettes et les dépenses pour cette même période s'élève respectivement à 31975,30 € pour les recettes et à 40333,25 € pour les dépenses.

On obtient un déficit de 8357,95 €.

Bilan pour la vente des cartes de pêche qui est une des recettes principales. Les cartes de pêche avec cotisation piscicole (CPMA) de l'association de Molsheim uniquement délivré via internet sur le site de la FNPF www.cartedepeche.fr, est de 398 cartes. Sur ce nombre, ce sont 133 cartes, environ 33 % qui ont été délivrées lors des 5 ventes qui ont eu lieu au club house de l'association et celles, suite aux dépôts des demandes chez notre partenaire Denis KLEIN, gérant du magasin NATURAMA Animalerie et articles de pêche à DORLISHEIM.

Je le remercie d'ailleurs de son soutien et du temps qu'il nous accorde en acceptant la dépose du formulaire de demandes de cartes et le retrait de ces dernières par nos membres chez Stéphane au rayon pêche du magasin.

Pour info, depuis fin août alors que nous n'avions pas encore de point de vente car la solution camping municipal n'a pas été concluante, il nous a finalement proposé de commercialiser en vente directe les cartes journalières étangs via une codification d'article dans sa comptabilité avec paiement et retrait immédiat en caisse du magasin.

La vente des permissions journalières et mensuelles de l'AAPPMA fonctionne de la même manière que les cartes loisir étang. Il faut remplir au préalable une demande de carte qui est déposée avec le règlement chez Naturama au rayon pêche avant jeudi 17h00, les cartes découlant de ces demandes seront récupérables à partir du samedi.

Je poursuis avec les cartes hors CPMA, annuelle loisir et journalières étangs au nombre de 143, se rajoutant aux précédentes ce qui nous fait un total de 541 permis. Les cartes délivrées sur internet comptent pour 73,6% des ventes.

Le détail des cartes annuelles qui comprend les cartes majeures, mineures, femmes, découvertes enfant sont en baisse, environ 8,6 % par rapport à l'année passée avec 286 cartes contre 312.

Ce décompte comprend la vente de 186 cartes majeures, 13 découvertes femmes et 41 cartes mineures, soit 240 permis membres actifs contre 267 en 2021 et qui représente une perte de membres actifs de 10 %. Les cartes découvertes enfant au nombre de 45 restent au même niveau par rapport à l'année passée.

Concernant les autres cartes dites "membres non actifs" vendues sur internet pour les deux premières, ce sont 110 cartes journalières avec CPMA et 3 cartes hebdomadaires.

On constate une baisse d'environ 75% sur les cartes journalières étangs au nombre de 49, du fait de leur mise en vente tardive mais compensée par les bonnes ventes des cartes journalières sur internet.

Il y a pas eu de permissions journalières ni de permissions mensuelles.

La carte Loisir étangs qui regroupe l'étang de la Chapelle à Mutzig et les étangs du Zich à Molsheim, reste un produit de choix. La vente de ces cartes, au nombre de 94 porte le total des ventes toutes cartes confondues à 541 soit 95 cartes de moins par rapport à l'année passée. Après des ventes de cartes en baisse depuis 2018, cette année 2022 ressemble aux années précédentes et la baisse représente 14,9 %.

Le produit des taxes fédérales avec 6205,45 €, des taxes piscicoles ou CPMA avec 6273,50 € représentant un montant total de 12478,95 € qui a été versé à la Fédération.

Comme chaque année l'association a pris en charge les 93 € correspondant au prix de la carte gratuite de notre garde-pêche, ainsi que 203 € de cotisations association des membres du conseil d'administration.

La recette de l'association pour les cartes de pêche s'élève à 4250 € à laquelle se rajoute les cotisations des ventes sur internet pour 6652,55 €, dont 29 € pour les ventes de cartes de la seconde quinzaine de décembre 2021, ce qui porte le total à 10942,55 €. Pour rappel, la ventilation des cotisations sur internet s'effectue le mois suivant.

Pour la catégorie cartes de pêche le mouvement de fonds total représente la somme de 23421,50 €.

Concernant la cotisation du Comité de Bassin, nous avons versé la somme de 400,50 € correspondant aux cotisations des 267 membres actifs de 2021.

Pour les festivités et les locations, 2992,70 € de bénéfice pour les locations et 3486,35 pour les festivités soit un total de 6479,05 €.

Pour 2022, les 11000 € prévus au budget investissement ont été utilisés avec l'acquisition de la nouvelle tondeuse pour la somme de 11838,60 €

Les dépenses par catégories : en premier les dépenses festivités avec 12767,09 €, la catégorie investissement vu précédemment avec 11838,60 €, l'alevinage pour 8350,33 € qui n'inclus pas la pêche de clôture, la catégorie club house avec 2208,73 €, les travaux pour 1067,04 €, la catégorie Assurance 839,63 €. Ensuite 753,10 € pour l'Assemblée générale, 747,65 € d'impôts, ainsi que 400,50 € pour le CTGP Bruche-Mossig, on poursuit avec la nouvelle catégorie Communications pour 353,99 €, 348,49 € de Secrétariat et le Divers avec 345,50 €. La catégorie Fédération avec 296,00 € et 16,60€ de frais bancaires.

La répartition des revenus avec les recettes Festivités avec 16253,44 €, 10942,55 € pour les cartes de pêche, la catégorie Locations avec 2992,70 €, en recettes diverses 1202,20 € comprenant la subvention de la municipalité

de Molsheim pour 1172 € et 30,20 € de dons en numéraire ainsi que 584,41€ en revenus de placement.

Les frais de fonctionnement de l'association s'élèvent à 6480,23 € hors investissements.

Encore un mot au sujet du repeuplement pour la saison 2023, le budget prévisionnel calculé est d'environ 9000 €. Une première partie pour un montant de 3140,47 € a été effectuée fin 2022 et réglé en 2023.

Je vous présente le comparatif du budget prévisionnel que nous avons établi pour 2022 avec le réel des dépenses et recettes et les variations dans chaque catégorie.

COMPARATIF BUDGET PREVISIONNEL 2022

Catégories	Montant N	Réel	Variation %	Montant 2023
Dépenses fêtes	2500,00	12767,09	410,68	2800,00
Investissements	11000,00	11838,60	7,62	1000,00
Alevinage	9000,00	8350,33	-12,30	8800,00
Club house	1000,00	2208,73	120,87	1000,00
Travaux	700,00	1067,04	52,43	1100,00
Assurances	800,00	839,63	4,95	850,00
Assemblée générale	1000,00	753,10	-24,69	1000,00
Impôts	800,00	747,65	-6,54	800,00
Comité de Bassin	400,00	400,50	0,12	400,00
Budget communication	1500,00	353,99	-76,40	1000,00
Secrétariat	450,00	348,49	-22,56	450,00
Divers	400,00	345,50	-13,63	400,00
Fédération	400,00	296,00	-26,00	300,00
Frais bancaires	50,00	16,60	-66,80	100,00

Total Dépenses 30000,00 40333,25 34,44 20000,00

Recettes Fêtes	4000,00	16253,44	306,34	4650,00
Cotisations cartes	12000,00	10942,55	-8,81	11000,00
Recettes Locations	2400,00	2992,70	24,70	2500,00
Subventions	1200,00	1172,00	-2,33	1200,00
Autres (dons, etc.)	100,00	30,20	-69,80	50,00
Revenus de placement	300,00	584,41	94,20	600,00

Total Recettes 20000,00 31975,30 59,88 20000,00 0,00

Différenciel -10000,00 -8357,95 0,00 0,00

Le bilan : Notre budget recettes Festivités et Locations a été largement dépassé grâce à une météo clémente, une bonne participation de nos pêcheurs, du soutien des membres du conseil d'administration, sans oublier nos épouses et quelques bénévoles. Je les remercie toutes et tous et je tiens à leur exprimer toute ma gratitude car ce fût une année de transition difficile, du moins pour ma part !

Concernant la vente des cartes, une petite perte de membres actifs et par conséquent sur les cotisations perçues, qui n'ont pas eu trop de conséquence sur nos recettes globales. Notre plus grande dépense autre que pour les festivités à été l'achat de la nouvelle tondeuse qui n'a pas été sans conséquence sur nos actifs. Pour mémoire, notre budget prévisionnel 2022 prévoyait un déficit de 10000 € qui n'a pas été atteint, ceci en poursuivant notre objectif de maintenir nos dépenses dans les limites de ce budget.

Nous souhaitons que 2023 nous permette de concrétiser nos projets, de réaliser nos objectifs, de maintenir notre budget, de pouvoir organiser nos festivités et locations prévues au calendrier pour que ces recettes nous permettent de créer de l'investissement et ainsi pérenniser les avoirs de votre association.

Si quelqu'un à des questions...

Si quelqu'un désire consulter en détail les états concernant les diverses catégories auquel cas, je me tiens à sa disposition à la fin des débats.

Merci pour votre attention.

Le Trésorier



BUDGET PREVISIONNEL 2023

Catégories dépenses	Montant
Dépenses fêtes	2500,00
Alevinage	8500,00
Club house	1000,00
Investissements	1000,00
Divers	400,00
Comité de Bassin	400,00
Travaux	1050,00
Assemblée générale	1000,00
Assurances	900,00
Impôts	800,00
Fédération	400,00
Secrétariat	450,00
Budget communication	1000,00
Frais bancaires	100,00

Total Dépenses 20000,00

Catégories recettes	Montant
Cotisations cartes	10300,00
Recettes Fêtes	5000,00
Recettes Locations	2400,00
Recettes diverses	1200,00
Revenus de placement	600,00

Total Recettes 20000,00

Compte tenu du bilan positif mais sans être optimiste, le budget recettes 2023 est évalué comme l'an passé à 20000 €.

Concernant les dépenses, le budget est à l'équilibre cette année car nous n'avons pas prévu d'investissement conséquent.

Merci pour votre attention.

Le Trésorier

